

Fiche action n° 12

Améliorer le parcours de soins somatiques des patients souffrant de troubles psychiques

Action n°12.1 Créer des parcours de soins coordonnés Action n°12.2 Former les professionnels Action n°12.3 Expérimenter de nouveaux dispositifs de soins	
Axe du PTSM :	Axes 3 -7-10
Priorité du PTSM :	Priorité 3 : Accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins
Population cible :	Toute les populations
Pilote(s) opérationnel(s) :	GHT « Alliance de Gironde » - URPS
Acteur(s) associé(s) : Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissements publics de santé • Médecins de ville • Universités et instituts de formation • ESMS • Associations d'usagers • UNAFAM
Objectif général de l'action	Réduire les inégalités d'accès aux soins, les ruptures de parcours, améliorer la visibilité et la qualité de la prise en charge somatique des patients souffrant de troubles psychiatriques en formalisant les coopérations et les liens avec la médecine de ville, en limitant les pertes de chance et en travaillant sur les comorbidités.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter le passage par les urgences • Diminuer le délai d'attente à une prise en charge spécialisée (imagerie, odontologie, Ophtalmologie, gynéco...) • Améliorer le diagnostic • Faciliter l'accès aux soins en créant des outils communs entre les établissements MCO et de psychiatrie • Expérimenter de nouveaux dispositifs de soins partagés • Former des professionnels à la santé mentale
Description des actions	Action n°12.1 : Créer des parcours de soins coordonnés <ul style="list-style-type: none"> • Activité d'urgences : déployer une <u>procédure d'accueil</u> et de prise en charge du résident en structure accueillant des personnes en situation de

	<p>handicap aux urgences et patient d'établissement psychiatrique, sous forme d'une convention de coopération relative au parcours de soins dans le cadre de l'urgence et déploiement des <u>fiches de liaison</u> aux urgences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité programmée : identifier <u>les filières spécialisées</u> pouvant faire l'objet de conventions spécifiques dans les établissements sanitaires de proximité ou de recours (neurologie, pédiatrie, maternité, cardiologie, gastrologie etc.) et travailler à des <u>parcours partagés</u> pour les patients aux disciplines "frontières" (neurologie et psychiatrie ou géronto-psychiatrie) en systématisant les courriers de sortie • Développer des <u>conventions avec des plateaux techniques</u> publics ou privés (imagerie, laboratoires...) • Développer les <u>consultations avancées</u> de spécialité • Déployer les <u>outils partagés</u> existant sur le territoire : Plateforme PACCO, messagerie sécurisée et expérimentation du DMP • Développer l'offre de téléconsultations et de téléexpertise • Développer les démarches communes de prévention en santé et d'Education thérapeutique à la santé pour les patients • Précision de l'état d'avancement => <p>Action déjà en cours : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/></p>
Description de l'action	Action n°12.2 : Former des professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la convention en cours d'élaboration entre l'université et les ESMS pour accueillir en stage infirmier les étudiants en 2ème année de médecine. • Organiser en lien avec le département de médecine générale un axe de formation initiale et continue « Sensibiliser à la prise en charge somatique des personnes atteintes de troubles psychiques ou de handicap lors des études de médecine générale » (étudiant, interne, MG) • Structurer l'accueil en stage des externes et des internes en médecine générale dans des ESMS et sanitaires • Ouvrir largement le DU de santé mentale • Etudier la possibilité qu'un DU puisse venir conforter ces connaissances à un interne de médecine générale (handicap, psychiatrie) • Inscrire dans les axes de formations continues des établissements sanitaires « la prise en charge d'un patient souffrant de troubles psychiatriques » à l'attention des professionnels soignants (IDE, manipulateurs, aides-soignants ...) • Structurer dès la formation universitaire les médecins spécialistes à la prise en charge de patients en situation de handicap psychique (soins dentaires, gynécologie) • Mettre en place de stages inter établissements professionnalisant
Description de l'action	Action n° 12.3 : Expérimenter de nouveaux dispositifs de soins <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation des <u>lieux de consultations partagés</u> réunissant des activités d'accueil et de consultation en psychiatrie et des activités de médecine générale ou de médecine spécialisée (assortis de dispositif de téléconsultations), type maisons médicales, CPTS (ex dispositif mis en place entre l'EMPP et la PASS de saint André proposant soins somatiques et psychiatriques conjoints au profit des migrants ou les équipes mixtes créées au profit du GCSMS "un chez soi d'abord" à destination des publics précaires souffrant d'addictions sévères)

	<ul style="list-style-type: none"> Création d'équipe de soins somatiques de liaison
Étapes de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <u>Précision des étapes-clés</u> - Identifier un établissement volontaire pour cette expérimentation - Déterminer le mode de rémunération <ul style="list-style-type: none"> Précision de l'état d'avancement => Action déjà en cours : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/>
Publics ciblés	<ul style="list-style-type: none"> Usagers Tous les professionnels de santé
Démarche participative associant les citoyens	<p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>, si oui : UNAFAM</p> <p>Participation à l'analyse des besoins <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Participation à l'organisation de l'action <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la gestion de l'action <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Participation à la mobilisation des ressources <input checked="" type="checkbox"/></p>
Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> Temps de rencontres des intervenants Temps de formalisation de outils communs, des outils de communication Formation des professionnels de santé somatiques aux troubles psychiques Mode de rémunération au sein de dispositifs innovants
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du délai d'attente Diminution passage aux urgences Formation des professionnels
Indicateurs de résultats	<p>Action n° 12.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de consultations par spécialités Délai d'attente Nombre de passages aux urgences spécialisées Nombre de procédures d'accueil formalisées, des fiches de liaison partagées, de "chemin cliniques" <p>Action n° 12.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de professionnels formés Nombre de stages, échange de pratiques, inscription au DU santé mentale Nombre de conventions signées Nombre de formations dispensées par établissement <p>Action n° 12.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de consultations au sein des dispositifs partagés Nombre d'équipes de liaison en soins somatiques créés
Méthode d'évaluation envisagée	

Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés (optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Egalité territoriale Modalités de financement d'une consultation longue d'un patient atteint d'un trouble psychique à l'hôpital Architecture et environnement adapté (Cf. fiche plateformes de soins psychiatrique et somatique) Nombre de terrains de stage en raréfaction Répartition des stages d'internes Politique d'établissement forte Pénurie des médecins généralistes en établissement psychiatrique
Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus (optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Conventions de formations des établissements du territoire (sanitaires, médico-sociaux) Maquette de formation Outils partagés à modéliser
Calendrier de mise en œuvre de l'action	Durée du PTSM

RÉDACTEURS : CH CADILLAC - CHU - CH C.PERRENS